

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION	1
MISSION ET OBJECTIFS	2
LE PUBLIC DE MENTOR-ESCALE	3
A. Introduction	3
B. Profils des jeunes : trois histoires	5
C. Profils des jeunes : quelques chiffres	7
PROJETS ET REALISATIONS	11
A. Suivi individuel à l'autonomie	11
B. Scolarité / formation/ emploi	15
C. Hébergement en logement de transit des jeunes particulièrement vulnérables	16
D. Suivi psychologique	19
E. Logement	20
F. Activités collectives	21
G. Familles d'accueil	29
H. Parrainage	32
I. Expertise : Helpdesk Manorea	33
MENTOR-JEUNES	34
L'EQUIPE	35
FINANCEMENTS	38
CONCLUSION	41

INTRODUCTION

Quotidiennement, les médias nous abreuvent de statistiques concernant la migration vers l'Europe. Certains arrivent dans notre pays, certains sont bloqués en Grèce, et finalement d'autres sont renvoyés en Turquie ou dans leur pays d'origine. Cependant, derrière ces chiffres se cachent les visages d'hommes, de femmes et d'enfants qui, avec leur propre histoire, ont choisi ou ont été contraints d'emprunter le chemin de l'exil. On le sait, la route peut être longue et très périlleuse. On laisse derrière soi sa terre, sa famille, ses amis et on avance vers une 'terra incognita' dont tout laisse à penser qu'on y vivra en paix et en sécurité et qu'un avenir meilleur sera au rendez-vous.

Les jeunes sans famille en Belgique, que Mentor-Escale accompagne, ont, en apparence, atteint leur destination. Ils ont décroché le sésame qui leur permettra de s'établir durablement chez nous et ils pourront jouir de la plupart des droits de nos citoyens. Pourtant, la route devant eux est encore longue : il leur faut apprendre une nouvelle langue, une nouvelle culture aux normes et aux modes d'expression différents. Ils devront acquérir les savoirs et les compétences nécessaires pour trouver un emploi, sans garantie de succès. Ainsi, une étude de l'Université de Gand a montré que les allochtones, à qualification égale, ont 30% de chances en moins d'être invités à un entretien de sollicitation - pour une offre d'emploi de PME, ce chiffre passe même à 43% !

Notre rôle d'accompagnement chez Mentor-Escale est d'aider le jeune à déballer les bagages avec lesquels il est arrivé chez nous : il y a les charges (peurs, regrets, traumatismes...) dont il devra petit à petit se délester mais surtout les forces et les compétences qu'il amène avec lui et qu'il lui faudra valoriser dans son nouvel environnement. Grâce à une équipe compétente, magnifiquement engagée et dirigée, mais aussi grâce au soutien des autorités subsidiantes et de nos mécènes, nous y parvenons plutôt bien. La qualité de notre travail est reconnue. En 2016, nous avons pu, grâce à de nouveaux moyens - malheureusement toujours non structurels - élargir nos activités. Que tous les contributeurs en soient chaleureusement remerciés.

François Casier

Président du Conseil d'Administration

MISSION ET OBJECTIFS

Accompagner les Mineurs Etrangers Non Accompagnés (MENA) et anciens MENA afin de favoriser leur insertion, créer autour d'eux un réseau social de soutien et développer des projets favorisant leur épanouissement.

L'ASBL Mentor-Escale assure l'encadrement éducatif, social et psychologique indispensable aux Mineurs Etrangers Non accompagnés (MENA).

Nos objectifs sont :

- Favoriser l'autonomisation des jeunes.
- Favoriser leur épanouissement et leur bien-être.
- Favoriser le lien social.
- Favoriser le développement d'une citoyenneté critique active, responsable et solidaire.
- Favoriser l'accès des jeunes à leurs droits sociaux.
- Accompagner les jeunes dans le développement d'un projet de vie.

LE PUBLIC DE MENTOR-ESCALE

A. Introduction

En 2016, Mentor-Escale et Mentor-Jeunes ont continué à collaborer étroitement afin d'offrir le meilleur suivi possible aux MENA inscrits dans ces deux ASBL. Etant donné que Mentor-Escale et Mentor-Jeunes partagent les mêmes bureaux, que certains employés sont actifs dans les deux associations-soeurs et que les jeunes eux-mêmes peuvent bénéficier des services offerts par les deux ASBL, ce rapport d'activités compile les actions entreprises et les résultats obtenus par l'une et l'autre organisation.

1. Suivis individuels

Au total, nous avons été en mesure d'offrir un suivi individuel à **130 jeunes en 2016**. Parmi ceux-ci, **54** ont été suivis à **Namur** et **76** à **Bruxelles**. **117 suivis** ont été effectués par les assistantes sociales de **Mentor-Escale**, **23** par celle de **Mentor-Jeunes**.

En 2016, nous avons ouvert **49 nouveaux dossiers**. **62 accompagnements** ont été **clôturés**. Parmi ceux-ci, **10** concernaient de **jeunes enfants** dont les parents ont cessé d'être suivi par Mentor-Escale.

Pour être pris en charge au niveau individuel, le jeune devait :

- Être en exil.
- Avoir moins de 18 ans lors de son entrée chez nous ou avoir moins de 21 ans et être accompagné d'un enfant, d'un frère ou d'une sœur mineurs.
- Résider en Belgique sans parent ou personne légalement responsable, à l'exception bien sûr de son tuteur dont la désignation est rendue obligatoire depuis l'entrée en vigueur de la loi-programme du 24 décembre 2002 relative à la « Tutelle des mineurs étrangers non accompagnés » (AR du 22 décembre 2003 – MB du 29.01.2004).
- Être capable, moyennant un accompagnement approprié, de vivre en logement autonome.
- Avoir droit à une aide sociale.
- Adhérer à notre système d'encadrement (signer et accepter le règlement).

2. Activités collectives

En 2016, **255 jeunes ont participé aux activités collectives** organisées désormais tant à Bruxelles qu'à Namur. Parmi ces jeunes, 187 n'étaient pas ou plus suivis en individuel.

Pour participer aux activités collectives, le jeune devait :

- Avoir moins de 26 ans.
- Être ou avoir été MENA.
- Avoir déclaré officiellement son entrée sur le territoire belge.
- Adhérer à notre système d'encadrement (signer et accepter le règlement).

3. Familles d'accueil

Nouveau projet phare de l'année 2016, le projet Familles d'accueil pour MENA a livré ses premiers résultats chiffrés.

Ainsi, en fin d'année :

- **10 familles** étaient **sélectionnées et d'ores et déjà accueillantes**.
- **19 familles** étaient **sélectionnées et disponibles à l'accueil**.
- **21 familles** étaient toujours **en cours de processus**.
- **37 familles** étaient **en attente d'une session d'information**.

B. Profils des jeunes : trois histoires

Il y a autant d'histoires que d'adolescents avec qui nous travaillons. Néanmoins, si l'on devait essayer d'établir des catégories, on pourrait en broser trois : les jeunes qui semblent désormais en mesure de mener une vie normale, ceux qui ont fait de grands progrès mais ont encore du chemin à parcourir avant d'avoir tous les outils pour mener une vie d'adulte, et enfin, celles et ceux qui traversent de telles difficultés que l'on ne peut avancer qu'un jour après l'autre, sans pouvoir encore se projeter dans l'avenir.

K. (19 ans – Afghanistan) est un bon exemple du premier groupe. Il est arrivé à Mentor-Escale il y a quelques années. Son histoire (les raisons pour lesquelles il a fui son pays, ce qu'il a vu et enduré durant son voyage vers la Belgique) est absolument terrible. A son arrivée, il a encore dû s'adapter à la vie ici, apprendre le français, mettre sur pied un projet d'avenir et trouver un peu de stabilité émotionnelle. Il a pu compter sur le soutien de Mentor-Escale durant les multiples étapes de ce processus, un processus long et qui ne fut pas exempt de difficulté mais qui a amené des résultats splendides !

Aujourd'hui, K. a 19 ans. Il parle couramment français. Il est marié. Il est l'heureux papa d'un petit garçon de 8 mois. Il a fini un stage en entreprise de 6 mois, à la suite duquel il a été engagé à temps-plein. Enfin, et peut-être est-ce là le plus beau résultat que l'on puisse espérer pour notre travail, on voit désormais (à la manière dont il se comporte, parle, sourit et envisage l'avenir) qu'il est devenu un adulte responsable, suffisamment outillé pour vivre une vie normale, et ce, en dépit de tout ce qu'il a subi alors qu'il n'était encore qu'un enfant.

Nous accompagnons **F. (18 ans – Erythrée)** depuis deux ans. Quand elle est arrivée à Mentor-Escale, c'était une jeune fille très timide et en retrait. Petit à petit, elle a commencé à s'ouvrir. Parmi les raisons qui l'ont amenée à prendre davantage confiance en elle et à être plus à l'aise quand elle doit interagir avec les autres, la récente arrivée de son père en Belgique (à la faveur d'une procédure de regroupement familial) a certainement joué un rôle important. Bien qu'elle ne l'ait pas vu pendant huit ans, sa présence dans le pays où elle vit désormais, lui a donné une nouvelle énergie. Pour rendre ces retrouvailles possibles, son assistante sociale l'a accompagnée tout au long d'une procédure administrative particulièrement complexe.

Autre changement important dans sa vie : il y a quelques mois, nous avons enfin été en mesure de lui trouver une école qui lui convienne et dans laquelle elle se sente bien, appréciée, respectée. Désormais, elle se rend à l'école avec plaisir et est fière quand elle nous en parle. Elle a même décidé de suivre des cours de théâtre en plus, afin d'améliorer son niveau de français.

Néanmoins, ces progrès sont encore fragiles, et plusieurs défis l'attendent encore, comme par exemple de trouver son propre appartement. En effet, elle vit actuellement dans un de nos logements supervisés (logements dits « de transit ») et bientôt, il lui faudra déménager et trouver ses repères dans un nouveau cadre et sans les visites hebdomadaires de son éducateur. Ce sera probablement une période délicate, mais qui lui permettra de franchir un pas important sur le chemin de sa vie d'adulte. Bien entendu, nous serons encore présents pour l'aider à faire face aux nouvelles difficultés qu'elle pourrait rencontrer.

M. (18 ans – Tchad) vient d'atteindre l'âge de la majorité. Il habite également un de nos studios de transit. Il fait partie de ces adolescents qui, en plus d'être de jeunes réfugiés sans présence parentale, doivent faire face à d'énormes problèmes.

Quand M. est arrivé en Belgique, on lui a diagnostiqué une maladie grave. Depuis, il doit se rendre à l'hôpital trois fois par semaine pour suivre un traitement qui l'épuise, rendant une scolarité normale impossible. En plus de l'affaiblissement physique, il doit lutter contre l'abattement moral, et tenter de continuer à croire que des jours meilleurs l'attendent.

Au cours des derniers mois, nous avons pu trouver une association spécialisée dans l'accompagnement des adolescents gravement malades qui prend en charge une partie de ses besoins particuliers. Nous avons aussi travaillé étroitement avec l'école dans laquelle il est inscrit afin d'amener les éducateurs et la direction à comprendre sa situation particulière et ses nombreuses absences.

Enfin, un éducateur de Mentor-Escale lui rend visite au moins une fois par semaine. Petit à petit, l'éducateur a réussi à tisser une relation de confiance avec M. Cette relation a permis au jeune homme d'exprimer une partie de ses peurs et de ses soucis, ainsi que de retrouver l'envie, par moment, d'interagir avec des jeunes de son âge.

Ces quelques éléments sont autant de signes encourageants. Il a d'ailleurs récemment exprimé l'envie « d'aller mieux et de réussir à l'école ». En réponse à la question des moyens qu'il devrait mettre en œuvre pour y arriver, il nous a répondu : « motivation, motivation, volonté et volonté ! »

C. Profils des jeunes : quelques chiffres

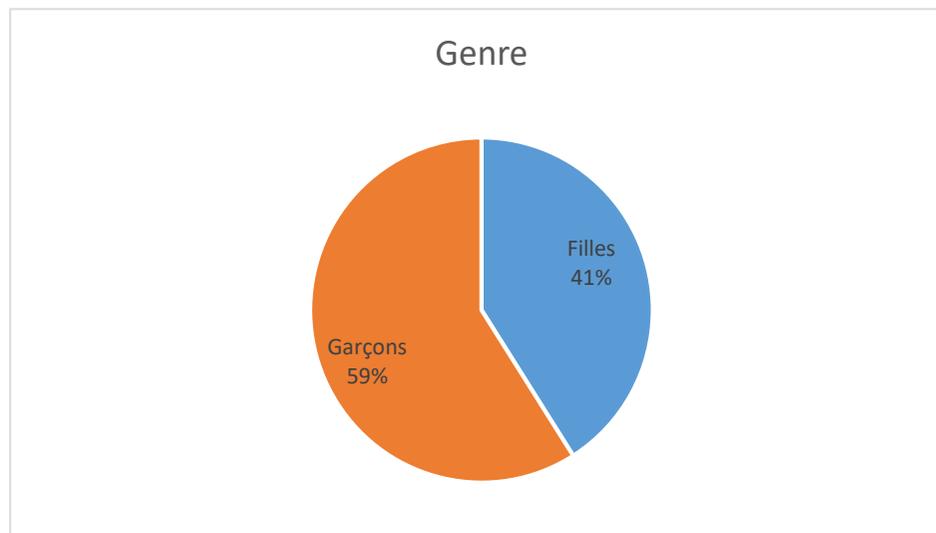
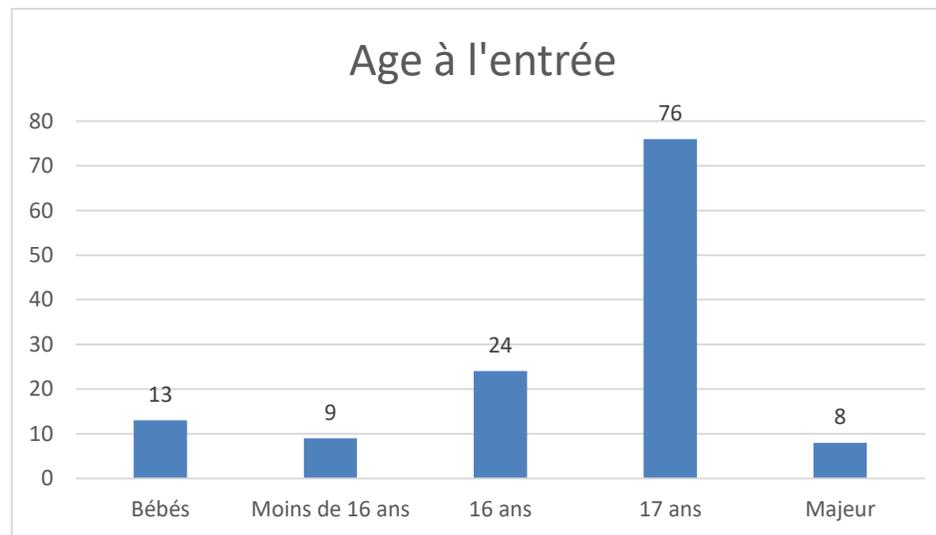
Les jeunes en suivi individuel

Age à l'entrée :

- Sur l'ensemble des jeunes ayant bénéficié d'un suivi individuel en 2016, **la majorité (58%) avait 17 ans** à leur arrivée à Mentor.
- Les jeunes dont le suivi a débuté alors qu'ils étaient majeurs étaient des adolescents dont la demande de prise en charge avait été introduite quand ils étaient encore mineurs ou des jeunes qui avaient un enfant à charge ou étaient membres d'une fratrie dont l'un était mineur.

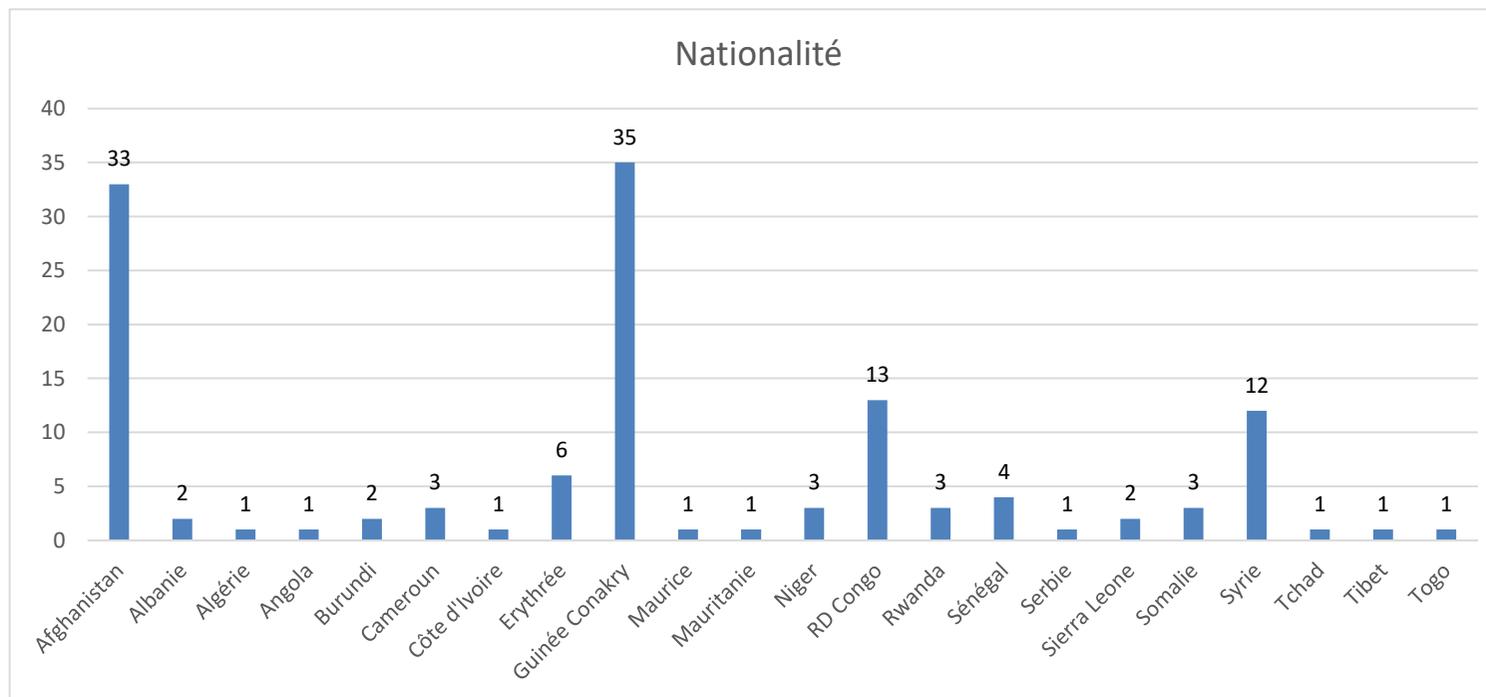
Genre :

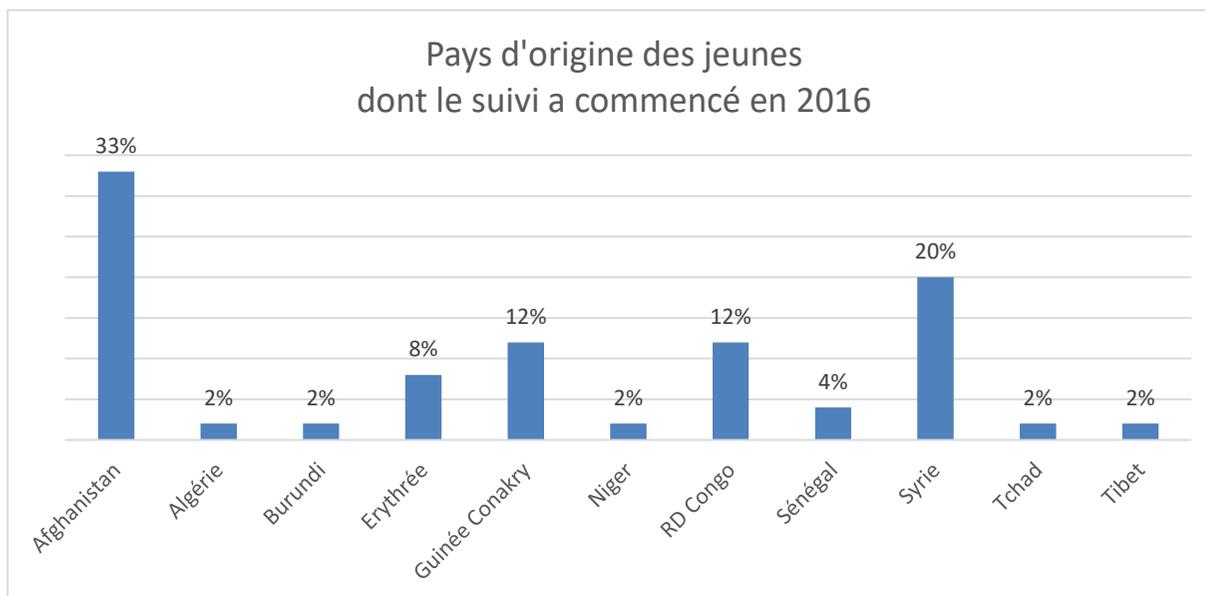
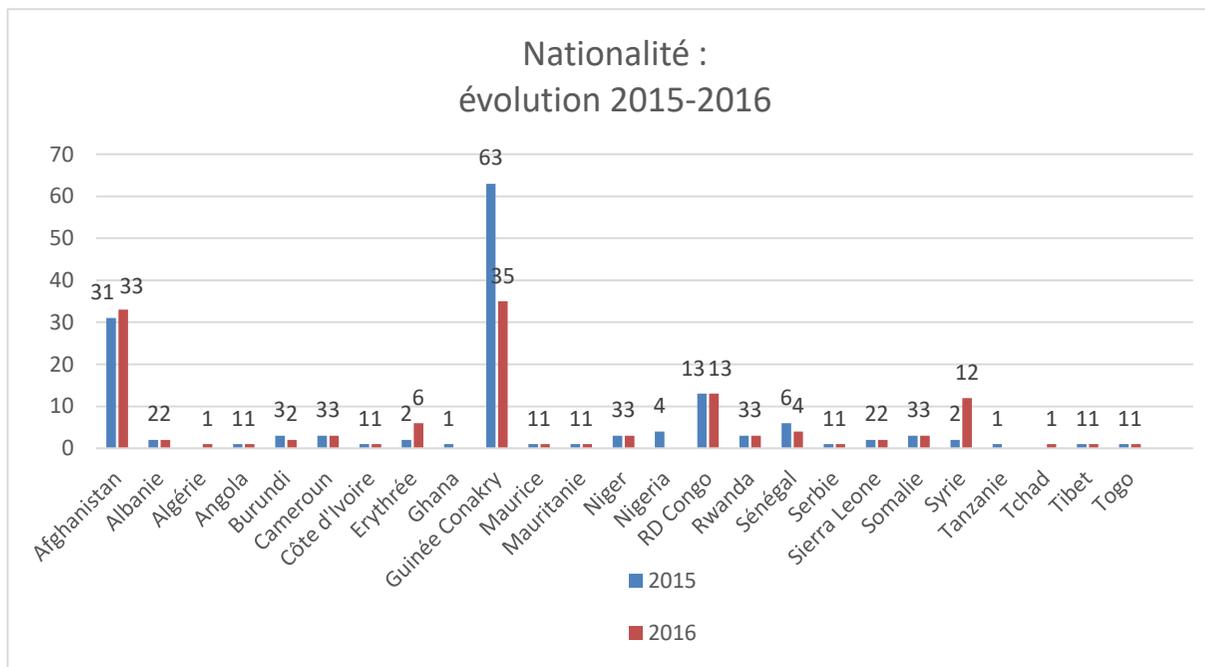
- En 2016, nous avons accompagné **77 garçons et 53 filles** en suivi individuel. Notons qu'il s'agit là d'un changement démographique important par rapport à l'an dernier. En effet, en 2015, les filles représentaient 54% du public de notre ASBL. En 2016, la situation s'est donc nettement inversée. Ce changement est à mettre en relation avec les modifications observés quant à l'origine des jeunes suivis à Mentor.



Nationalité :

- Les jeunes suivis en 2016 étaient issus de **23 pays différents**.
- Plus de la moitié des jeunes (52%) venaient soit d'Afghanistan soit de Guinée Conakry.
- Le nombre de pays d'origine différents est resté le même en 2015 et 2016 : 23 pays pour ces deux années. Néanmoins, certains pays représentés en 2015 ne l'étaient plus en 2016 et inversement.
- Bien que la Guinée Conakry reste le pays le plus représenté (juste devant l'Afghanistan), le nombre de jeunes suivis à Mentor-Escale qui en sont issus a chuté significativement (-44%).



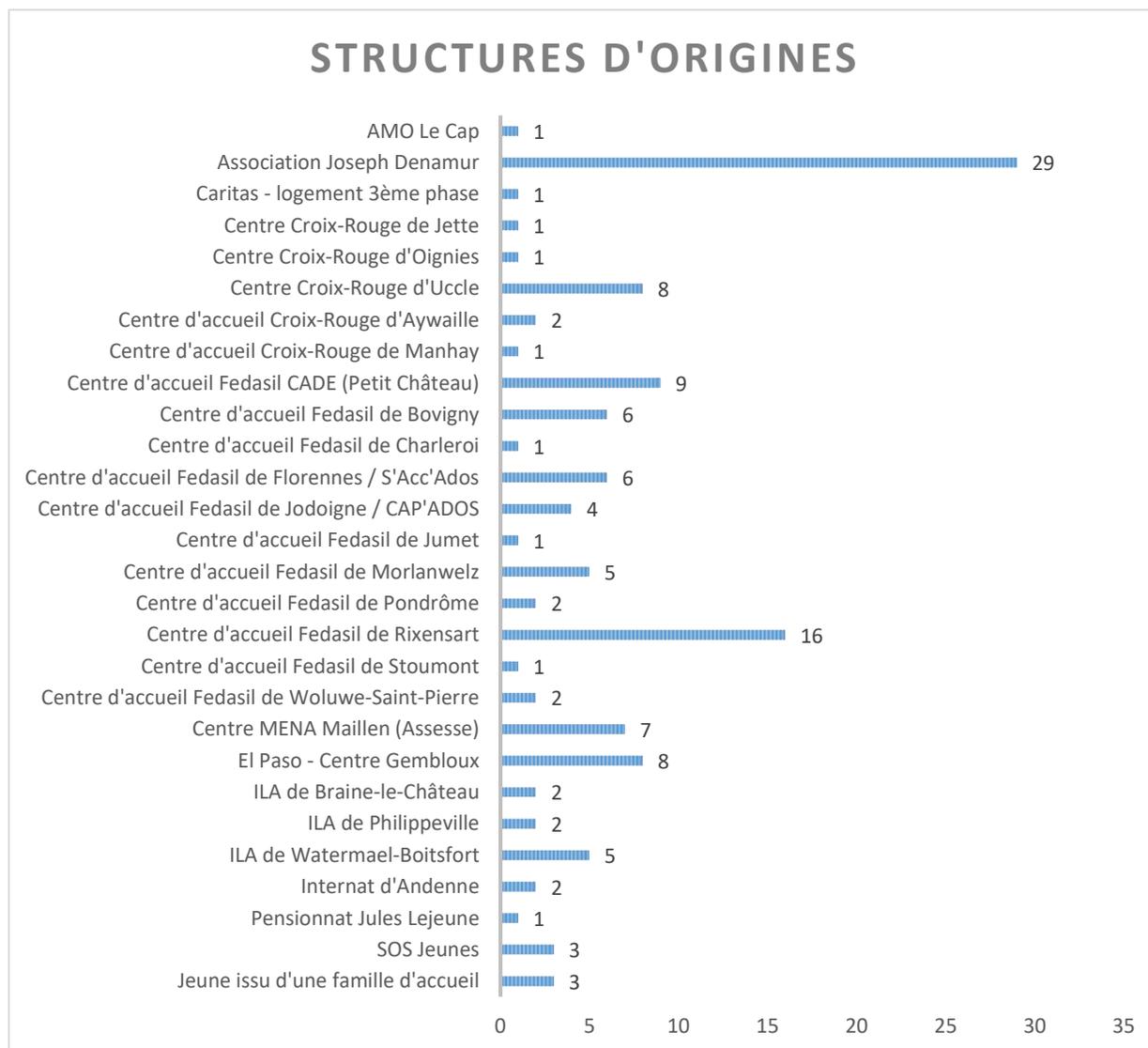


➤ Sans surprise, **le nombre de jeunes Syriens accompagnés par Mentor-Escale a nettement augmenté (+500%)**, bien qu'ils ne soient pas encore si nombreux à fréquenter notre ASBL. Même constat, mais dans une moindre mesure, pour les jeunes venus d'Erythrée (+200%).

➤ Généralement, on remarque un nombre plus important de jeunes filles arrivant de pays d'Afrique subsaharienne que des pays du Moyen-Orient (et ce pour différentes raisons : causes de départ du pays d'origine, type de trajet à faire pour arriver en Europe...)

Ainsi, il n'est pas étonnant de voir la proportion de filles et de garçons en suivi individuel s'inverser alors que le nombre de jeunes venus d'Afghanistan et de Syrie représente plus de 50% des 49 nouveaux dossiers ouverts cette année à Mentor-Escale.

➤ Ces différentes tendances se marquent également quand on ne prend en compte que les jeunes dont le suivi a commencé en 2016.

Structures d'origine :

- Les jeunes sont issus de 11 Centres d'accueil de Fedasil, de 5 Centres de la Croix-Rouge, de 5 services de l'Aide à la Jeunesse, de 5 services de 3^e phase, d'un internat, ou quittent une famille d'accueil.
- Cette année, l'Association Joseph Denamur est de loin l'association la plus représentée.
- Notons que, si l'on ne tient compte que des jeunes arrivés à Mentor-Escale en 2016, ceux orientés par Joseph Denamur représentent 43% du nombre total de nouveaux dossiers ! Suivent ensuite le Centre El Paso et le Centre d'accueil Fedasil de Florennes (8% chacun).

PROJETS ET REALISATIONS

A. Suivi individuel à l'autonomie

Cette année encore, Mentor-Escale et Mentor-Jeunes ont continué à proposer un **suivi socio-éducatif sur mesure** à une centaine de jeunes. Huit assistantes sociales, réparties sur nos deux antennes, ont été en mesure d'accompagner **130 MENA** dans leur démarches sociales et administratives : inscription à la commune, au CPAS, à la mutuelle, suivi du dossier médical du jeune (recherche d'un médecin, d'un dentiste, d'un kiné...), demandes de regroupement familial, etc. Au-delà de la réalisation de ces différentes tâches, les assistantes sociales restent des **personnes de confiance** vers lesquelles les adolescents savent qu'ils peuvent se tourner quand ils rencontrent des problèmes ou ont des questions dans n'importe quel domaine de leur nouvelle vie. Elles sont également un lien précieux entre les jeunes accompagnés et les autres professionnels de Mentor-Escale et Mentor-Jeunes : chaque semaine, en réunion d'équipe, elles font le point avec les responsables des différents pôles (scolarité, logement, accompagnement psychologique, activités collectives) sur les besoins et demandes des jeunes.



1. Début du suivi

Tout accompagnement commence par un **premier entretien** qui réunit le jeune, son tuteur, sa future assistante sociale et la directrice de Mentor-Escale (à Bruxelles) ou la coordinatrice d'antenne (à Namur). Cet entretien permet à la fois de présenter le projet et l'association au nouveau bénéficiaire mais également de faire le point sur sa situation, ses envies et ses besoins ainsi que de fixer une série d'objectifs à atteindre dans les premiers mois du suivi.

Généralement, les premiers mois du suivi sont consacrés à la **mise en ordre administrative de la situation du jeune** : inscription et suivi du dossier auprès du CPAS, affiliation à une mutuelle, inscription dans une maison médicale (ou recherche d'un autre médecin), éventuellement mise en ordre des documents d'identité. Toutes ces démarches se font directement avec l'adolescent. En agissant avec lui (et non uniquement pour lui), les assistantes sociales permettent aux MENA de comprendre au mieux leur situation et le fonctionnement des différentes institutions qui vont jouer un rôle dans leur vie en Belgique.

Ces premiers mois de suivi sont également l'occasion d'**aborder les projets des jeunes** qui arrivent à Mentor : continuer leur scolarité, changer d'école ou d'option, apprendre le français ou le néerlandais, trouver un nouvel appartement, suivre des cours de sport ou de musique... Ces projets constituent la base à partir de laquelle les jeunes peuvent commencer à construire leur avenir et à redonner un sens à leur présence en Belgique.

Enfin, le début du suivi est aussi un moment très important puisqu'il est l'occasion de poser les bases d'une **relation de confiance** entre les jeunes réfugiés nouvellement arrivés à Mentor et leur assistante sociale. Si, dans certains cas, cette relation de confiance s'établit facilement, il faut généralement plusieurs mois de travail patient avant que le jeune commence à se sentir à l'aise et se risque à s'ouvrir et à dépasser les seuls enjeux administratifs de sa situation.

2. Après quelques mois

Une fois les urgences administratives réglées, et alors que le jeune prend l'habitude de venir à Mentor, toute une série de situations vont nécessiter un accompagnement social.

En 2016, les domaines dans lesquels les assistantes sociales sont le plus souvent intervenues étaient :

La santé : les travailleurs ont dû régulièrement accompagner les jeunes chez différents médecins (généralistes, spécialistes, ainsi que kiné, dentiste...)



Le regroupement familial : plusieurs jeunes ont exprimé le souhait qu'un dossier de regroupement familial soit introduit.

- En 2016, trois demandes de regroupement familial ont abouti ; une demande a été introduite, mais le regroupement a été refusé ; quatre dossiers ont été introduits et sont toujours en cours.

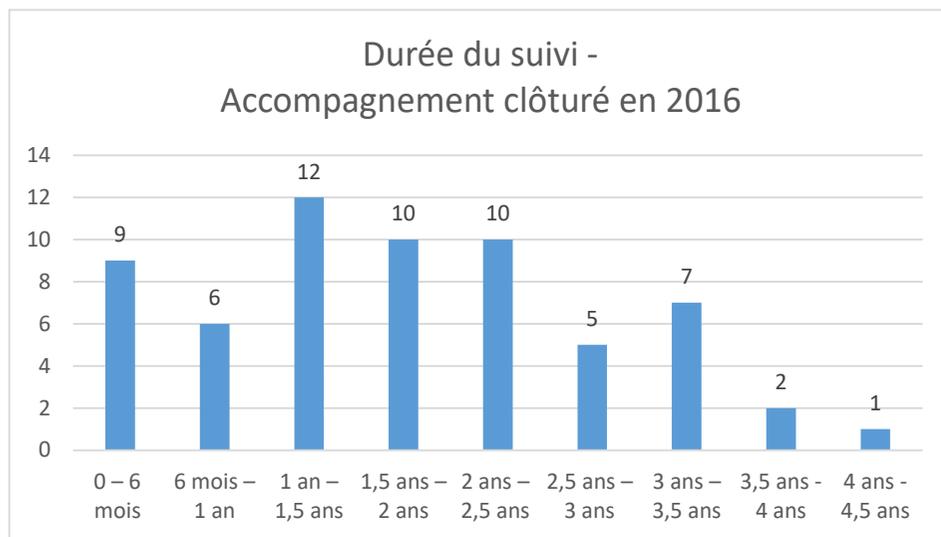
Les démarches entourant le déménagement : de nombreux jeunes ont changé de logement en 2016 ; à chaque fois, il a fallu s'acquitter d'une série de démarches administratives (signature du bail, inscription dans la nouvelle commune de résidence, dans un nouveau CPAS...)

La vie de tous les jours : chaque semaine, des adolescents suivis en individuel sont confrontés à de nouvelles situations et questions. Bien souvent, c'est chez leur assistante sociale qu'ils se rendent en premier lieu pour trouver une réponse (qu'il s'agisse d'un courrier dont on ne comprend pas l'objet, de l'envie de trouver un job étudiant, de soucis dans la gestion de son budget, de questionnements relatifs à sa vie intime...)

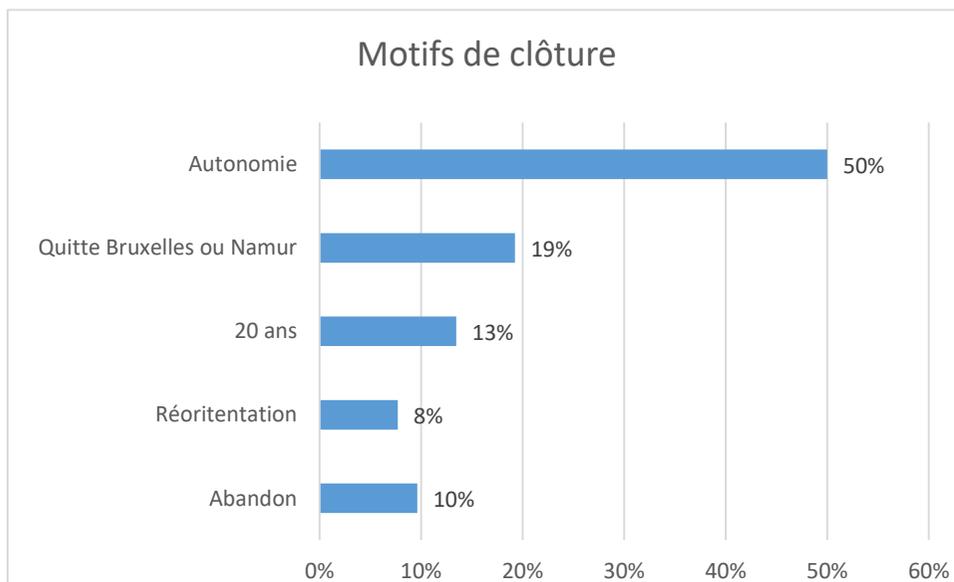
Notons enfin que des bilans entre le jeune, la direction et différentes personnes-ressources (tuteur, éducateur, référente scolaire...) sont organisés tous les 6 mois afin de faire le point sur la situation du jeune et de formaliser le suivi.



3. La fin du suivi



Un peu plus de la moitié des accompagnements qui ont été clôturés en 2016, concernaient des suivis qui ont duré entre 1 an et 2 ans et demi. Autant que faire se peut, nous essayons de clôturer l'accompagnement lorsqu'il nous est possible de considérer le jeune comme autonome ; dans certains cas néanmoins, nous avons dû arrêter des suivis pour d'autres raisons (jeunes quittant Bruxelles ou Namur, jeunes ayant atteint l'âge de 20 ans, réorientation ou abandon du projet). Enfin, notons que la durée moyenne d'un accompagnement était comprise entre 1 an et 2 ans et demi.



B. Scolarité / formation/ emploi

1. Introduction

A Bruxelles comme à Namur, une référente scolaire accompagne les jeunes au niveau de leur **projet scolaire ou de formation** et coordonne l'équipe de bénévoles assurant **l'aide aux devoirs**. Le but est de permettre aux MENA et anciens MENA de se construire un projet de vie cohérent et tourné vers l'avenir, basé sur les aspirations du jeune.

2. Quelques chiffres

En 2016, il y a eu :

- **297 séances individuelles** d'aide aux devoirs en binôme regroupant un jeune MENA ou ancien MENA et un bénévole,
- **431 rencontres** entre un jeune et sa responsable scolarité, afin de l'accompagner dans son projet socio-professionnel, ainsi que **46 contacts extérieurs** pour assurer le suivi des projets scolaires des jeunes.

3. Partenariat avec les écoles

Mentor-Jeunes travaille avec une vingtaine d'écoles de la Région de Bruxelles-Capitale. Nous entretenons régulièrement les contacts avec les écoles partenaires, ce qui permet de développer des collaborations de confiance. La collaboration se fait également avec des centres de formation, d'alphabétisation, de remise à niveau, etc. Dès que le besoin s'en fait sentir, la responsable scolarité propose de rencontrer le professeur et l'éducateur avec le jeune. Cela permet de recréer du lien, et d'éviter qu'il y ait stigmatisation de part et d'autre. La responsable scolarité propose également des formations aux écoles qui accueillent plusieurs MENA.



4. Insertion socio-professionnelle

En 2016, nous avons été confrontés à un public très demandeur d'insertion socio-professionnelle. Depuis un an ou deux, notre public est beaucoup plus vulnérable: nous nous trouvons face à des jeunes qui n'ont jamais été scolarisés ou qui ont décroché très tôt, qui ont du mal à rester assis sur une chaise, qui ont déjà travaillé... Ils sont en demande de trouver rapidement une formation qui leur corresponde, mais les procédures pour être retenus sont contraignantes : les formations sont réservées au majeurs, ont lieu une seule fois sur l'année, disposent de places limitées et exigent la réussite de tests en français et en mathématiques trop difficiles pour nos jeunes qui n'ont plus été scolarisés pendant des mois, voire des années. De plus, nombreux sont nos jeunes qui ont laissé des familles en situation de précarité derrière eux et qui doivent les soutenir financièrement. Le jeune, peu qualifié, se confronte alors très rapidement aux difficultés de la réalité de l'emploi et des exigences qui sont imposées. En outre, les jeunes ne trouvent pas toujours un patron quand ils doivent faire un stage déterminant pour la réussite de leur année. Nous accompagnons ces jeunes dans leur recherche, et essayons de leur expliquer le fonctionnement du système et de les y guider. Nous avons également développé les partenariats avec des organismes comme les missions locales, le Siep, la Cité des métiers, le service migrants du Forem à Namur...

C. Hébergement en logement de transit des jeunes particulièrement vulnérables

En 2016, nous avons poursuivi notre projet **de logement de transit collectif** pour 4 jeunes en collaboration avec le Service de l'Aide à la Jeunesse, mais nous avons également démarré un **nouveau projet de logement « 3e phase »** dans le cadre de l'accueil chapeauté par Fedasil. Pour ce nouveau projet, nous avons **9 places à Bruxelles et 7 à Namur**. Au sein de l'équipe, cette évolution s'est traduite par un plus grand nombre de travailleurs impliqués dans l'axe logements de transits, tant au niveau pédagogique du suivi des jeunes qu'au niveau administratif et de l'organisation.



1. Quelques chiffres

En 2016, l'équipe a réalisé :

- **109 visites** en logement de transit individuel à Bruxelles,
- **71 visites** en logement de transit individuel à Namur,
- **38 visites** dans le logement de transit collectif à Bruxelles.

2. Le projet

Parmi les jeunes MENA que nous accompagnons, certains sont encore plus particulièrement fragilisés de par leur âge, leur santé physique ou mentale, leur maîtrise de la langue, etc. Il s'agit de jeunes qui ne présentent pas un niveau d'autonomie suffisant pour pouvoir vivre en logement autonome non supervisé, mais qui n'ont pas ou plus leur place dans une structure d'accueil classique.

En 2016, comme dit plus haut dans le point Scolarité/formation/emploi, nous avons été confrontés à un public particulièrement vulnérable de par les situations extrêmement difficiles vécues par les jeunes dans leur pays d'origine et sur leur route d'exil.

L'hébergement en logement de transit vise à permettre à ces jeunes **les plus vulnérables** de bénéficier d'un encadrement rapproché au sein d'un logement supervisé (pour une période de maximum 18 mois) afin de se préparer à vivre seuls en Belgique.

Outre l'accompagnement individuel « standard » décrit plus haut et l'obligation pour ces jeunes de venir à Mentor pour rencontrer leur assistant social au minimum une fois par semaine (la fréquence pouvant être revue en fonction de l'évolution de la situation du jeune), l'hébergement en logement de transit prévoit :

- **Une présence éducative régulière au sein du logement.**

L'éducateur est régulièrement présent au sein du logement. Au quotidien, il sensibilise les jeunes afin de les amener à adopter progressivement de meilleures habitudes alimentaires ou d'hygiène de vie, à intégrer aussi nos différents codes sociaux ou à utiliser au mieux les services extérieurs (courses, transports en commun, lavoir, banque, etc.)

L'éducateur est aussi présent pour écouter les jeunes de manière individuelle ou collective et permettre à chacun de s'exprimer. Il est également chargé de gérer la vie communautaire dans le logement collectif, au travers de réunions, de discussions informelles ou d'activités. L'orientation choisie est de laisser au maximum les jeunes trouver leurs propres solutions afin d'en garantir la durabilité et la fonctionnalité.

➤ **Des rencontres hebdomadaires obligatoires.**

Ces rencontres sont obligatoires et gérées par l'éducateur ; elles prennent la forme de **visites à domicile**. C'est un moment clé pour l'éducateur durant lequel il est disponible pour répondre à d'éventuelles demandes des jeunes, mais aussi pour l'observation des jeunes (où en sont-ils dans leur apprentissage de l'autonomie ? quelles sont leurs difficultés ? etc.)

Lors de ces visites, l'éducateur peut également apporter un point d'apprentissage qu'il développe à l'aide d'outils (schéma de la pyramide alimentaire, visite du planning familial, film sur un thème, jeu...).

Dans le logement communautaire, les rencontres prennent la forme de **repas collectifs**. Ces repas permettent aux jeunes de créer un lien entre eux, de se retrouver, de vivre un moment autour du partage et de la discussion. Régulièrement, des intervenants autres que l'éducateur s'invitent au repas communautaire dans un souci de convivialité ou lorsque le besoin d'un soutien plus spécifique se fait sentir (responsable scolarité, psychologue...).

Ces rencontres permettent également de se retrouver de manière plus formelle, de faire réfléchir les jeunes sur leurs habitudes alimentaires et de les responsabiliser par rapport à leurs achats (notamment en les sensibilisant à la lecture des prix et étiquettes). C'est un moment idéal pour faire le point sur la manière dont est géré l'appartement, en revenant avec l'éducateur sur les éventuels problèmes relationnels rencontrés pendant la semaine, afin de permettre à chaque jeune de trouver sa place dans le groupe. L'accent est mis sur la nécessité d'une solidarité entre les jeunes afin de se donner davantage de moyens de concrétiser leur projet vers l'autonomie et la réussite.



Ces visites récurrentes ne prennent leur sens que sur le long terme car elles nécessitent un important travail d'écoute et de mise en confiance.

➤ **Une gestion budgétaire**

Nous accompagnons également les jeunes au niveau de la gestion budgétaire, dans le but de leur d'apprendre progressivement à gérer leur budget.

D. Suivi psychologique

Afin de faire face à la grande souffrance psychologique de certains de nos jeunes et à l'extrême difficulté de les orienter vers un psychologue extra-muros, une psychologue spécialisée dans le travail avec les MENA est présente un jour par semaine à Bruxelles. Les jeunes qui le souhaitent peuvent ainsi bénéficier d'un accompagnement ethnopsychologique individuel pour travailler des difficultés d'ordre psychologique liées à leur vécu passé ou présent, et ainsi faciliter leur épanouissement et leur bien-être mental et social.

Les jeunes suivis à l'antenne de Namur qui souhaitent bénéficier d'un accompagnement psychologique individuel peuvent soit venir à Bruxelles rencontrer la psychologue, soit être redirigés vers un partenaire proche de leur domicile, comme la Clinique de l'Exil à Namur.

En 2016, les sujets que les jeunes ont eu le plus besoin de pouvoir aborder avec la psychologue étaient liés :

- A la culpabilité : « culpabilité du survivant » (celui qui a pu s'en sortir quand d'autres n'ont pas eu cette chance), culpabilité de ne pas être en mesure d'aider les proches restés au pays autant que qu'on le voudrait...
- A l'isolement : venant de pays où la vie en communauté joue généralement un rôle central, après avoir vécu dans des centres collectifs avec de nombreux autres jeunes, il peut être très difficile pour les MENA accompagnés par Mentor-Escale de devoir vivre seul dans un appartement, loin de leur proches.
- Au regroupement familial, événement particulièrement important pouvant générer tant une grande envie et une grande joie, qu'un nombre important de questions et d'angoisses.
- Aux questions relatives à leur vie future et particulièrement les questions autour du couple, et à la possibilité de fonder une famille (éventuellement avec une personne issue d'une culture différente).

Enfin, il est important de rappeler à quel point **les jeunes furent ébranlés par les attaques terroristes** qui ont frappé notre pays au mois de mars 2016. Nombre d'entre eux ont vu revenir une horreur qu'ils espéraient avoir fuie et ont exprimé la peur d'être victime de stigmatisation au lendemain de ces événements tragiques.

E. Logement

Pour de jeunes réfugiés, trouver un appartement est une mission particulièrement difficile (prix élevé des loyers, manque de logements sociaux et d'autres logements à loyer modéré, refus de nombreux propriétaires de louer leur bien à des personnes qui dépendent de l'aide sociale, etc.)

Conscient de cette situation, Mentor-Escale a, depuis longtemps, intégré la question du logement dans l'accompagnement dispensé aux MENA. Cependant, en 2016, un pas supplémentaire a été franchi puisqu'un responsable du projet logement a été engagé. Son rôle consiste à la fois à **centraliser les informations et à coordonner les actions** relatives à cette problématique ; il a la responsabilité, tant de l'atelier de recherche logement destiné à former les jeunes, que des possibles partenariats avec les différents acteurs du secteur (propriétaires, associations partenaires issues du domaine de la migration ou de celui du logement...) Au sein de Mentor-Escale, il travaille en collaboration étroite tant avec les assistants sociaux qu'avec les bénévoles et les jeunes.

Parmi les actions menées en 2016, mentionnons notamment :

- Les **99 ateliers de recherche logement** qui ont eu lieu à Mentor-Escale (soit près de deux ateliers par semaine). On dénombre **136 participations**, pour **50 jeunes différents** tout au long de l'année (soit une participation moyenne à deux ou trois ateliers par jeune).
- Le début d'élaboration d'une **base de données** pour recenser les contacts et monitorer les logements potentiels.
- La création d'un flyer proposant aux propriétaires de louer leur logement à des MENA.



- Les discussions de possibles partenariats avec l'ASBL SmartSocial (discussions toujours en cours en 2017) et avec la séniorie « Les Eaux-Vives » (cette collaboration n'a finalement pas vu le jour).
- La participation à l'organisation d'un événement avec Solidarité Logement autour de la thématique du logement chez les jeunes. Cet événement a eu lieu le 17 novembre au cirque Bouglione.
- La réflexion de fond sur les moyens à mettre en œuvre pour rassurer les propriétaires potentiels et donc augmenter le nombre de logements disponibles pour les MENA.

F. Activités collectives

En 2016, les activités collectives se sont bien développées à Namur. A Bruxelles, l'accent a été mis sur les nombreux partenariats.

1. Espace accueil

Le rez-de-chaussée et le jardin de la maison de Bruxelles sont des espaces accessibles aux jeunes pendant les heures de permanence.

Les jeunes peuvent y créer du lien, se détendre, accéder à de l'information, etc. Quatre ordinateurs avec connexion internet, ainsi qu'un téléphone, sont mis à disposition des jeunes pour surfer sur internet, faire leurs devoirs ou pour diverses démarches administratives (recherche de logement, d'école, de formation, d'emploi, etc.).

Afin de stimuler les rencontres entre les jeunes, une table de ping-pong est installée dans le jardin et un kicker à l'intérieur. Un coin « fauteuils » est destiné aux discussions, à la lecture et aux jeux de société. Il y a également un espace



de jeux pour les enfants. Un membre de l'équipe est continuellement présent dans cet espace et contribue à le faire vivre.

A Namur, l'espace accueil est ouvert durant les heures de permanence. Les jeunes y ont accès à un ordinateur connecté à internet, ainsi qu'au téléphone. Un kicker, des jeux de société, des magazines et des jouets pour enfants sont mis à la disposition des jeunes.

Actions réalisées :

- L'espace accueil de Bruxelles a recensé **2788 visites** en 2016. Il a été ouvert comme prévu tous les après-midis, donnant l'accès aux jeunes aux ordinateurs, téléphone, kicker, ping-pong, jeux pour enfants... en toute convivialité.
- A Namur, depuis septembre, l'espace accueil était ouvert tous les mercredis après-midi de 15h à 17h30. Les autres jours, il a également permis aux jeunes de se rencontrer dans un lieu confortable avant ou après leurs rendez-vous avec l'équipe, ainsi que d'accéder à un ordinateur avec internet.

2. Sport

Comme les années précédentes, nous avons mis à disposition des jeunes des cartes « Sport à l'ULB », ce qui leur a permis de participer aux sports proposés par l'université, d'abord accompagnés d'un animateur, puis seuls s'ils le désirent. L'activité ayant eu le plus de succès dans ce cadre est le fitness. Plusieurs membres de l'équipe ont également organisé des séances de sport selon leurs goûts et compétences : escalade, vélo...

En tout, il y a eu **30 séances** :

- | | |
|---------------------------------------|---|
| ➤ Fitness-musculation (14) | ➤ Zumba-Step |
| ➤ Escalade avec The Vertical Club (3) | ➤ Bowling |
| ➤ Piscine | ➤ Cricket au Centre El Paso et au Centre de Florennes (2) |
| ➤ Vélo | ➤ Patinoire |
| ➤ Capoeira | ➤ Tournoi de baby-foot |

- Athlétisme
- Tennis de table
- Recherche de club de sport pour un jeune (kickboxing, athlétisme) et inscription (2)



3. Atelier cuisine

Le mercredi après-midi, les jeunes qui le souhaitent peuvent préparer un plat pour tout le groupe, avec l'aide d'un membre de l'équipe.

Dans une optique d'échange interculturel, c'est l'occasion pour les chefs coqs du jour de faire découvrir aux autres une recette de leur pays d'origine. Ceux qui ne savent pas cuisiner peuvent également se laisser guider par l'intervenant pour apprendre une nouvelle recette facile et peu coûteuse. Les courses, faites avec l'intervenant social, représentent une opportunité d'aborder des aspects de gestion budgétaire. L'intervenant veille également à distiller des informations sur les aspects diététiques au fil de la préparation.

Le soir, l'équipe ainsi que de nombreux jeunes se retrouvent autour du

repas préparé.

L'atelier cuisine est un moment clé de construction de la convivialité, permettant les échanges, renforçant le sentiment d'appartenance à l'association, la sensation d'être encadré et de disposer d'un lien d'ancrage sécurisant. Il développe la confiance entre ses membres et permet la création de nombreux liens.

L'atelier cuisine est organisé environ chaque semaine à Bruxelles et une fois tous les quinze jours à Namur.

- Il y a eu **53 ateliers cuisine**, totalisant **186 participations** de chefs coqs en herbe.

4. Excursions et sorties culturelles

Des excursions d'un jour ou d'une demi-journée et des sorties culturelles (théâtre, cinéma, exposition...) sont organisées ponctuellement en soirée, le samedi ou pendant les vacances scolaires, à Bruxelles, à Namur et en-dehors, par exemple à la mer. Celles-ci sont l'occasion de renforcer les liens entre les jeunes, de profiter d'un moment de détente et de découvrir différents aspects de la réalité belge. Certaines de ces excursions sont organisées en lien avec la formation et l'emploi : rencontre de professionnels sur leur lieu de travail, visite de salons des études et des métiers...

14 sorties ont eu lieu en 2016, pour un total de **60 participations** :

- Théâtre (2)
- Concert (5)
- Bowling (3)
- Journée à la mer (2)
- Cirque
- Patinoire

5. Activités artistiques et culturelles

Plusieurs partenariats ont été menés dans ce cadre : un atelier de découverte du cirque avec l'association ECV, un projet d'expression mêlant texte et arts plastiques avec les Bâisseurs de Possibles et le festival 0>18, du karaoke avec le centre Fedasil de Jette.

Nous avons organisé **21 activités** totalisant **100 participations**, réparties en :

- Cirque (5)
- Dessin (2)
- Projet expression
- Spectacle
- Rénovation meubles
- Jeux de société (2)
- Sculpture terre et écriture
- Guitare
- Photos et écriture
- Musique

- Expression artistique
- Chanson
- Recherche d'académies de musique et inscription (2)

6. Séjours résidentiels

Chaque année, en fonction de nos moyens financiers, nous organisons durant les vacances scolaires un ou deux séjours ouverts à tous les jeunes suivis par Mentor-Escale.

Des activités sportives, culturelles, artistiques et autres y sont proposées. Comme les excursions, ces camps sont également l'occasion de découvrir différents aspects de la réalité belge. Environ une dizaine de jeunes participent à chaque séjour.

Ces séjours participent à la dynamique de groupe générale de Mentor-Escale. En ce qui concerne les jeunes, c'est un moment qui leur permet de se couper quelques jours de leur exigeante réalité, afin de reprendre des forces, de découvrir de nouveaux horizons et de s'ouvrir aux autres. Ces séjours permettent aussi aux jeunes de rencontrer l'équipe autrement et de renforcer leur confiance en notre institution, ce qui a un impact sur le travail individuel réalisé avec les jeunes.

- En 2016, nous avons organisé **deux séjour résidentiels**.

- Montage photos au Centre d'Action Interculturelle de Namur



7. Semaines de formation à la citoyenneté

Chaque année, nous organisons plusieurs semaines de formation à la citoyenneté.

Le but de cette formation est de permettre aux jeunes d'appréhender les fondamentaux de la société belge, afin d'acquérir des « clés » pour mieux la comprendre et mieux se débrouiller dans la vie de tous les jours. Par l'implication qu'elle demande aux jeunes, l'activité permet aussi aux nouveaux membres de Mentor de se faire des connaissances et ainsi de susciter l'envie de revenir au quotidien dans nos locaux. Afin que les jeunes puissent approfondir l'apprentissage, il nous a semblé préférable d'organiser cette formation pendant une semaine de rencontres quotidiennes, plutôt que de faire plusieurs séances de quelques heures réparties sur un certain nombre de mois.

Ainsi, les semaines de formation sont divisées en quatre grandes thématiques :

- Le « vivre ensemble » (les valeurs, mœurs et usages d'ici et d'ailleurs, le choc culturel);
- La Belgique (les institutions politiques, la citoyenneté, la sécurité sociale) ;
- La vie quotidienne (les services belges, la santé, les droits et devoirs) ;
- La scolarité et les formations (le fonctionnement, les possibilités).

Le dernier jour, nous organisons un jeu de piste, « Les Maîtres de la cité », qui pousse les jeunes à maîtriser la recherche internet et à visiter physiquement une série de lieux évoqués précédemment, mobilisant ainsi leur sens de l'orientation, de l'organisation ainsi qu'une utilisation pertinente des transports en communs. Cette journée se clôture par la remise de diplômes, suivie d'une fête conviviale.

Chaque jour comporte une partie théorique et une partie pratique et/ou ludique. Ainsi, par exemple, nous sommes allés visiter le musée du capitalisme, le BIP, le département de l'enseignement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, le Parlement européen...

La formation est ouverte aux jeunes accompagnés par Mentor-Escale mais également aux jeunes encore hébergés en centre d'accueil.

- En 2016, nous avons organisé **5 semaines citoyenneté**.

8. Moments festifs

Nous organisons plusieurs temps forts sur l'année, dans un esprit convivial et festif. Plutôt que de faire de Mentor un espace neutre, nous préférons profiter de ces occasions tantôt pour valoriser la culture d'origine des jeunes, tantôt pour leur faire découvrir des traditions belges et/ou occidentales.

Quel qu'en soit le thème, plusieurs ingrédients composent ces fêtes : ateliers créatifs pour petits et grands (maquillage, bricolage, contes...), présentations historiques et géographiques, temps de présentation et d'évaluation des activités de Mentor, repas festif, concert de jeunes participant à l'atelier musique et/ou soirée dansante... Nous organisons ainsi des fêtes pour le Nouvel An, la fin de l'année scolaire, Halloween, la Saint-Nicolas ainsi que des fêtes mettant à l'honneur un pays en particulier (ex : Guinée, Afghanistan, Belgique). Lors de ces fêtes, nous invitons plusieurs de nos partenaires, afin de favoriser la rencontre et l'échange.

En 2016, nous avons lancé l'année avec une fête sur le thème de l'Erythrée, et l'avons clôturée avec deux fêtes de fin d'année, une à Bruxelles et une à Namur.

Ces 3 évènements ont totalisé 69 participations de jeunes de Mentor, ainsi que de nombreux autres jeunes venant d'associations et de centres partenaires.

9. Activités à destination des jeunes parents et de leurs enfants

De par notre public majoritairement masculin en 2016, nous avons suivi moins de jeunes mamans que les années précédentes. Néanmoins, les « anciennes » apprécient de pouvoir maintenir le lien « familial » avec Mentor-Escale, et continuent à répondre présentes aux activités collectives parents-enfants.

8 activités ont eu lieu, pour **93 participations** :



- Visite de la Luloudotec d'Ixelles
 - Piscine
 - Chasse aux œufs de Pâques et confection de paniers
 - Plaine de jeux
 - Spectacle de marionnettes au Parc Royal
- Film Vice-Versa
 - Fête d'Halloween, à laquelle ont aussi participé d'autres jeunes de Mentor
 - Fête de Saint-Nicolas, également ouverte aux autres jeunes de Mentor



G. Familles d'accueil

1. Un nouveau projet

Parmi les nombreux projets que Mentor-Escale a initiés en 2016, le projet d'accueil familial était celui de tous les défis. Il fut initié grâce au soutien de Fedasil et de l'Aide à la Jeunesse. Une équipe spécifique s'est formée début 2016 afin de créer **une méthodologie unique** se basant tant sur l'**expertise de services de placement familial** partenaires que sur **les singularités des profils de MENA**.

Notre projet d'accueil familial des MENA constitue une alternative inédite à l'accueil en centre collectif et est venu étoffer l'offre d'accueil existante en proposant une alternative familiale à certains jeunes vulnérables pour qui la vie en collectivité n'est pas adaptée.

2. Les familles

Le projet a suscité un engouement sans précédent auprès des familles : près de 450 familles nous ont contactés ! Parmi lesquelles 170 familles ont assisté à une séance d'information. A l'issue de ces séances, 97 familles ont démarré un processus de construction du projet d'accueil. Enfin, fin 2016 :

- **19 familles** étaient sélectionnées et disponibles à l'accueil ;
- **10 familles** étaient sélectionnées et d'ores et déjà accueillantes ;
- **22 familles** ne sont pas allées au terme du processus de construction du projet d'accueil ;
- **8 familles** ont postposé leur projet ;
- **17 familles** ont été orientées vers d'autres projets ou un accueil différent (parrainage, familles relais, etc.) ;
- **21 familles** étaient toujours en cours de processus ;
- Enfin, **37 familles** étaient en attente d'une session d'information.

3. Les enfants :

Les enfants concernés par le projet sont :

- Les mineurs de moins de 15 ans ;
- Les fratries avec un mineur de moins de 15 ans ;
- Mais aussi les mineurs de plus de 15 ans sur base **d'observations psychosociales individuelles.**

Notre équipe est également attentive aux aspects suivants :

- Le jeune doit exprimer le souhait de continuer à grandir au sein d'une famille ;
- Le jeune supporte mal la vie en collectivité, exprime un mal-être, un repli sur soi, un comportement destiné à attirer l'attention des adultes ;
- Le jeune a un comportement difficile dans la vie en collectivité mais est capable de créer des liens avec les intervenants du centre ;
- Le MENA est très jeune et pourrait tirer profit d'un environnement familial car le temps en centre d'accueil s'annonce long ;
- Le MENA est vulnérable, on ne l'imagine pas en autonomie avant plusieurs années.

En 2016, **nous avons reçu 66 signalements.** Ces signalements peuvent être effectués soit par un tuteur, soit par un assistant social référent d'un centre d'accueil fédéral (Fedasil, Croix-Rouge). Nous recevons également des signalements de la cellule MENA de l'Administration Générale de l'Aide à la Jeunesse (AGAJ).

Parmi les **66** jeunes signalés, on dénombrait **61 garçons** signalés pour seulement **5 filles.**



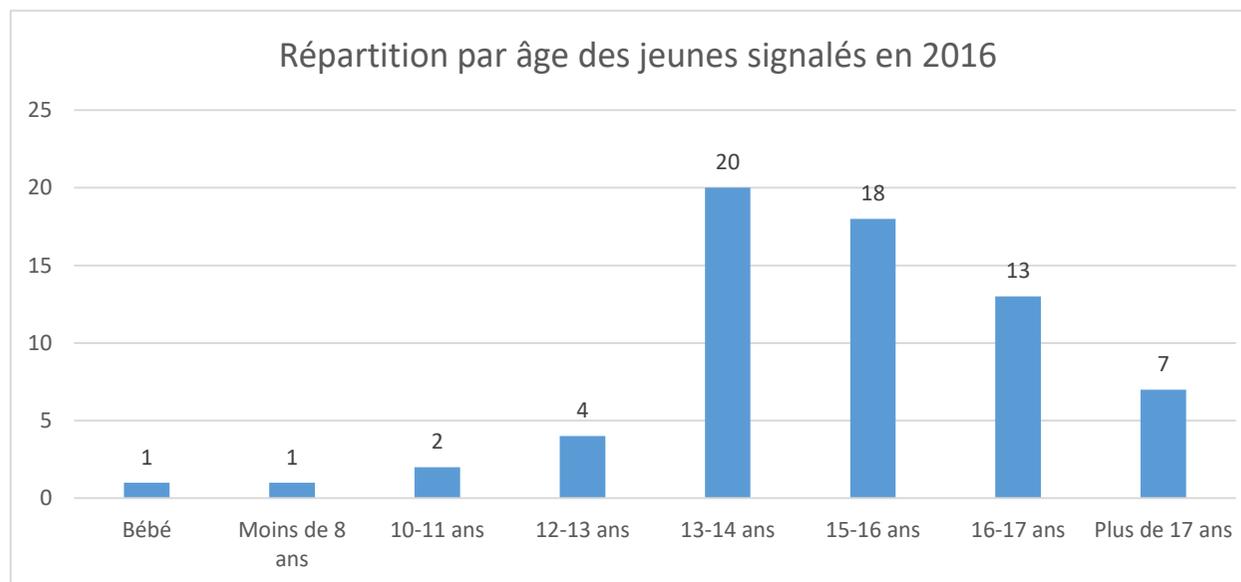
Dans ces 66 enfants, on comptait :

- 1 nourrisson de 4 mois ;
- 3 enfants de moins de 12 ans ;
- 24 adolescents de moins de 15 ans ;
- 31 adolescents de moins de 17 ans ;
- 7 jeunes de plus de 17 ans.

Sur ces 66 signalements, **17 placements** étaient opérés au 31 décembre 2016. **Six pré-accueils** étaient par ailleurs en cours.

Le premier accueil en famille a vu le jour à la fin du printemps 2016.

Nous réalisons une guidance individualisée des familles et du MENA durant la durée de l'accueil. Lors de cette guidance, les familles et les MENA sont soutenus au niveau social, juridique, éducatif et psychologique.



H. Parrainage

Après l'obtention d'un titre de séjour en Belgique, il n'est pas rare que **les MENA souffrent de solitude**. Ce nouveau projet visait donc à proposer aux jeunes que nous accompagnons dans le cadre d'un suivi individuel, **un parrain, une marraine ou une famille de parrainage** afin d'**étoffer leurs liens avec la société belge** et de leur permettre un **réel ancrage**, avec **des relations sociales sécurisantes et bienveillantes**.

Après avoir posé les bases méthodologiques du projet, nous avons commencé à travailler à la fois avec les adultes désirant devenir parrain ou marraine, ainsi qu'avec certains jeunes suivis à Mentor-Escale. Comme pour le projet *Familles d'accueil*, la construction d'un projet de parrainage est le fruit d'une **collaboration** entre l'équipe et la famille d'une part, le jeune et les personnes clés de son entourage (tuteur, assistant social...) d'autre part.

Ainsi, durant cette première année de mise en place du projet :

- **11 familles de parrainage** ont eu un premier contact ou sont arrivées au bout du processus de préparation.
- **4 d'entre elles** se sont désistées ou ont été orientées vers un autre type de projet (accueil familial, parrainage d'enfants plus jeunes).

Notons qu'au 31 décembre :

- **1 famille** avait rencontré un jeune et **4 autres** étaient sur le point de débiter leur parrainage.
- **1 famille** était en attente que nous lui trouvions un jeune à parrainer.
- **1 famille** devait encore être recontactée pour débiter les entretiens de préparation.



I. Expertise : Helpdesk Manorea

Dès l'été 2016, Mentor-Escale et Minor-Ndako ont **associé leur expertise** afin de soutenir les intervenants de terrain dans les accompagnements prodigués aux MENA lors de la **mise en autonomie** de ces derniers. **Manorea** est un **partenariat bilingue inédit** entre nos deux associations qui œuvrent auprès de Mineurs Etrangers Non Accompagnés à Bruxelles, en Flandre et en Wallonie.

L'offre Manorea repose sur trois leviers principaux :

- Un helpdesk mail et téléphonique ouvert du lundi au vendredi pendant les heures de bureau pour l'ensemble des acteurs de terrain ;
- Une offre de stages et d'intervisions pour les initiatives locales d'accueil et les organisations œuvrant dans la phase dite de transit ;
- La possibilité de faire des stages de deux jours au sein de Mentor-Escale et ainsi de découvrir toutes les facettes de l'accompagnement à l'autonomie.

Ainsi, via le helpdesk, l'équipe de Mentor-Escale a répondu à des **questions variées** portant sur l'aide sociale, les thématiques liées au logement, la procédure, les aspects psychosociaux, la scolarité, etc. Les questions provenaient en majorité des centres de deuxième ligne, des CPAS ou des tuteurs. Certaines questions nous ont été posées par des ILA ou des associations organisant la phase de transit des MENA. Enfin, quelques-unes avaient pour origine des écoles ou des organisations travaillant auprès de MENA.

Nous avons par ailleurs donné **22 conférences ou formations** à des publics aussi variés que les ILA, les CPAS, les plates-forme citoyennes, les coordinations sociales de commune, les centres agréés par l'Aide à la jeunesse, ou encore les centres fédéraux de deuxième ligne.

MENTOR-JEUNES

Mentor-Jeunes, l'association sœur de Mentor-Escale, a été créée en 2009. Si elle est née au départ pour mener le **projet d'accrochage scolaire** et l'axe scolarité/formation décrits précédemment, ses activités ont été élargies au **suivi socio-éducatif** des jeunes selon la même méthodologie et philosophie de travail que Mentor-Escale. En 2016, une cinquantaine de jeunes ont été accompagnés au niveau de la scolarité et de la formation tandis que **23 jeunes** ont pu être accompagnés par une assistante sociale dans leurs démarches sociales et administratives.

C'est également en collaboration avec Mentor-Jeunes que sont organisés **les modules de formation à la citoyenneté**. En 2016, cinq modules de formation ont eu lieu.

Enfin, Mentor-Jeunes est actif au niveau de **l'accompagnement des jeunes parents et de leurs enfants**. Outre l'accompagnement socio-éducatif de ces jeunes, **8 activités** ont été organisées à destination des jeunes parents et de leurs enfants en 2016, pour **93 participations**.

En 2016, l'équipe de Mentor-Jeunes comptait 5 travailleurs. Cette dernière travaille en synergie et en complémentarité avec l'équipe de Mentor-Escale. Chaque semaine, une réunion réunit les deux équipes et permet de faire le point et le lien entre les différents pôles (scolarité, logement, accompagnement psychologique, activités collectives) et sur les besoins et demandes des jeunes.

L'EQUIPE



Bénédicte Adnet : Directrice

1. Accompagnement à l'autonomie – Bruxelles

Mentor-Escale

Mentor-Jeunes

Ilse Bamps	Assistante sociale	Yves Delbar	Éducateur
Michaël Damman	Éducateur responsable des activités collectives	Fatima El Mourabiti	Responsable du projet scolarité
Yves Delbar	Éducateur	Aurélie Fieremans	Gestionnaire de projets
Stefania Giagnorio	Psychologue	Florence Frans	Assistante sociale
Sarah Gödert	Assistante sociale	Lucie Yomet	Gestionnaire de projets
Maroussia Hayois	Assistante sociale et Responsable du projet logements 3 ^e phase		
Dorothee Maréchal	Gestionnaire de projets		
Etetu Mekonnen	Assistante sociale		
Brahim Miloud	Éducateur		
François Muhire	Gestionnaire administratif et financier		
Lucina De Guzman	Responsable de l'entretien		

2. Accompagnement à l'autonomie – Namur

Aurélie Fieremans	Coordinatrice
Françoise Binamé	Assistante sociale
Margot Comblen	Assistante sociale
Pauline Mulquin	Intervenante sociale
Géraldine Poletto	Intervenante sociale

3. Projet Familles d'accueil

Ugo Guillet	Coordinateur
Ahmed Chakir	Assistant social
Marine Greimans	Psychologue
Arnaud Henry De Frahan	Assistant social
Stefania Giagnorio	Psychologue
Ludivine Guillemain	Psychologue
Maryana Vukadinovic	Psychologue et référente pédagogique

Stagiaires :

Fanny Albert, Fariha Ali, Florence Amaa, Aurélie Brocquet, Mauricio Gonzales, Arthur Jusseret, Pauline Montassier, Tom Schmoetten.

Volontaires :

A Bruxelles, certains ont assuré plusieurs heures d'accueil par semaine, d'autres ont participé au soutien scolaire, à l'atelier recherche logement, aux activités « jeunes mamans » ou nous ont apporté leur aide au niveau administratif, etc. **Un tout grand merci à** Lola Delvigne, Caterina Fabbri, Véronique Felis, Safia Housni, Salima Kamas, Sonia Lag, Bernard Lambert, Valeria Lucera, Jean Malingreau, Rachid Marcouch, Azeze Menges, Sabine Merzenich, Salvatore Monelli, Geneviève Nicolas, Luisa Pais Da Silva, Victor Ridley, Anissa Tahri, Kim Van Campenhout, Xavier Vankerrebrouck, Valentine Van Vyve, Alexandre Verhoeven, Aminata Wanga, Nayla Wiegand.

A Namur, dans le cadre du soutien scolaire : un tout grand merci à Chantal Corbiau, Dacia Daie, Monique Mercier-Lecharlier, Françoise Royaux, Baudouin Van Derton, Eddie Van Hassel.

FINANCEMENTS

1. Financements publics

En 2016, 11 organismes publics financent différents projets de Mentor-Escale et Mentor-Jeunes.

Mentor-Escale :

- Le **Fonds européen AMIF (Asylum & Migration Fund) - Accueil** subsidie les projets *Familles d'accueil* et *Manorea* (partage d'expertise).
- **Fedasil** finance 20 places d'accueil en troisième phase pour des MENA reconnus réfugiés particulièrement vulnérables.
- Nous bénéficions d'une aide ILI (Initiative Locale d'Intégration) de la **Wallonie** pour l'accompagnement à l'*autonomie* au sein de notre antenne namuroise.
- La **Direction du Logement de la Région de Bruxelles-Capitale** soutient l'accompagnement à l'autonomie et à la recherche de logement de 35 jeunes.
- Le **Ministère de l'Éducation de la Fédération Wallonie-Bruxelles** a accordé une subvention à Mentor-Escale Namur pour l'*encadrement* et l'*accompagnement à la scolarité*.
- Le **Ministère de l'Aide à la Jeunesse de la Fédération Wallonie-Bruxelles** soutient les projets *autonomie, familles d'accueil* et *logements de transit*.
- La **Région bruxelloise** et la **Wallonie** nous octroient des *aides à l'emploi* (APE et ACS).
- La **Commune d'Ixelles** contribue aux *activités collectives* organisées par Mentor-Escale.
- Les **Fonds sociaux du secteur Non Marchand fédéraux et bicommunautaires (FE.BI)** nous permettent de financer la supervision mensuelle de l'équipe ainsi que des formations pour les travailleurs.

Mentor-Jeunes :

- De 2016 à 2020, la **Commission communautaire française (COCOF)** finance l'*accompagnement sociojuridique* de 40 jeunes chaque année.
- Nous bénéficions d'un subside du **FIPI (Fonds d'Impulsion à la Politique des Immigrés)** du **Centre pour l'Égalité des Chances** pour les activités collectives.
- Les *semaines citoyenneté* sont organisées grâce à l'intervention du **Fonds européen AMIF - Intégration**.
- Le projet d'*accrochage scolaire* que nous menons en partenariat avec AMOS reçoit le soutien du **Fonds Social Européen**, et ce pour une période de 3 ans (2015-2018).

2. Partenariats avec le secteur privé

Parallèlement à ces financements publics, plusieurs partenariats ont pu être développés, ainsi :

- La **Fondation Collibri*** du Groupe Colruyt apporte son soutien au projet *autonomie* et à l'*accompagnement scolaire*.
- **Le fonds ING*** a contribué en 2015-2016 à l'*accompagnement scolaire* et à celui des *jeunes mamans*, ainsi qu'à la réalisation d'un documentaire.
- Le **Programme Européen pour l'Intégration et la Migration (EPIM)*** nous permet de renforcer l'accompagnement à l'*autonomie* et de développer un projet de *parrainage*.
- La **Fondation Roi Baudouin** soutient le *parrainage* et la *scolarité* des MENA.
- L'ASBL **Action Vivre Ensemble** nous octroie un financement pour la mise sur pied d'un atelier *Cirque*
- **CAP 48** a accordé un financement à Mentor-Escale pour l'accompagnement des *jeunes mamans* (dans le cadre de l'action **Viva for Life**) et à Mentor-Jeunes pour la *scolarité*.

* via la *Fondation Roi Baudouin*

Enfin, le prix remporté par Mentor-Escale lors des **BNP Paribas Fortis Foundation Awards** a été utilisé afin de soutenir le projet *autonomie*.

3. Dons privés

Cette année encore, Mentor-Escale a pu compter sur le soutien financier de donateurs privés.

4. Recettes propres

Nous organisons, chaque année, un spectacle qui permet de dégager des recettes avec lesquelles nous couvrons des frais de rémunération ainsi que certains frais de fonctionnement incompressibles.

5. Aide matérielle concrète

- La **Banque alimentaire de Bruxelles-Brabant** et l'**Opération Arc-en-Ciel** nous ont offert des vivres non périssables que les jeunes qui ne disposent pas de revenus, peuvent venir chercher gratuitement à Mentor-Escale.
- Nous avons également reçu dix ordinateurs à destination des jeunes dans le cadre du projet « PC Solidarity » de l'ASBL **Close the Gap***

* via la *Fondation Roi Baudouin*



CONCLUSION

MENA... Derrière ces quatre lettres, quatre mots : **M**ineurs **E**trangers **N**on **A**ccompagnés : des enfants, des adolescents, arrivés en Belgique sans parent ni tuteur légal.

Lorsqu'ils arrivent à Mentor-Escale, ces jeunes parlent peu des raisons qui les ont amenés à quitter leur pays, nous savons cependant que la Belgique leur a octroyé un statut de réfugié, reconnaissant la persécution dont ils étaient victime dans leur pays. Même si ces destins sont multiples, il s'agit chaque fois d'enfants ou d'adolescents qui ont dû tout quitter : leurs parents, leurs familles, leurs amis, leurs pays et leurs racines pour fuir la guerre, les persécutions ou les privations.

Cette année, comme les précédentes, nous avons continué à mener inlassablement notre action. Nous continuons à faire confiance au modèle qui fait notre force depuis plus de 20 ans : partir des potentialités de chacun pour accompagner chaque jeune qui pousse nos portes à devenir acteur de son propre avenir et à trouver sa place dans notre société. Plus qu'un dispositif social, Mentor-Escale représente avant tout pour ces adolescents un refuge, une maison qui les accueille dans tous les moments.

Mais 2016 fut également l'année de tous les défis. Notre équipe s'est agrandie. Notre action s'est diversifiée et étendue notamment via le projet Familles d'accueil, nouveau programme phare qui a vu le jour en Belgique et dont Mentor-Escale a été chargé pour la partie francophone du pays. Mais également, les projets Parrainage et Manorea.

Heureusement, nous pourrons poursuivre ces différents projets en 2017. Ainsi, si 2016 fut l'année de tous les défis, 2017 devrait être celle de la recherche d'un nouvel équilibre !

Bénédicte Adnet
Directrice de Mentor-Escale